

A2M INVEST

Société à responsabilité limitée au capital de 566 000 euros

Siège social : 4 Place du Phenix, 42300 ROANNE

912 328 093 RCS ROANNE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 MARS 2026

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à **187 817,99 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	187 817,99 euros
-------------------------------	-------------------------

La somme de :	9 400,00 euros
----------------------	-----------------------

Affectée au compte « Réserve légale »

Qui s'élèvera après affectation à la somme de	19 772,40 euros
--	------------------------

La somme de :	100 000,00 euros
----------------------	-------------------------

Distribuée à titre de dividende

Soit environ 0,18 euro par part

Le solde, soit la somme de :	78 417,99 euros
-------------------------------------	------------------------

Affecté en totalité au compte « Autres réserves » s'élevant à un montant nul.

Ce dernier s'élèvera ainsi après affectation à la somme de 78 417,99 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seront de 664 190,39 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 1^{er} avril 2026.

Il est indiqué que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis, l'année de leur versement, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable depuis le 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables

célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Il est par ailleurs rappelé à l'associé qui a le statut TNS dans la Société qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par lui-même, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

L'Associé Unique prend acte que les distributions de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices sont les suivantes :

Distributions de dividendes

Exercice clos le 31 décembre 2024

NEANT

Exercice clos le 31 décembre 2023

Distribution de 100 000 euros soit 0,17 euros par part sociale en totalité éligible à l'abattement de 40%.

Exercice clos le 31 décembre 2022

NEANT

Distribution de réserves :

Distribution de réserves décidées par l'Associé Unique le 15 décembre 2025 :

A hauteur de 80 070,02 euros soit 0,14 euros par part en totalité éligible à l'abattement de 40%

Distribution de réserves décidées par l'Associé Unique le 20 octobre 2023 :

A hauteur de 17 000 euros soit 0,03 euros par part en totalité éligible à l'abattement de 40%

*FAIT par VOIE ELECTRONIQUE à la date indiquée pour chaque signataire lors du recueil de sa signature électronique tel que figurant sur la page récapitulative des signatures,
Des exemplaires numériques seront mis à la disposition des Parties,*

Certifié conforme
Associé Unique et Gérant
Monsieur Richard DUTOUR

Signed by:

DF07C581D4C94AD...

30-mars-26

31/12/2025
Bilan actif

Certifié conforme à l'original

Signed by:

DF07C581D4C94AD...

Actif		Au 31/12/2025			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Dépré.	Montant net	Au 31/12/2024	
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement (II)						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais de développement				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
		Fonds commercial				
		Autres immobilisations incorporelles ⁽¹⁾				
	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
		TOTAL				
		Terrains				
		Constructions				
	Immobilisations financières (2)	Inst. techniques, mat. et out. industriels	1 931	409	1 522	
		Autres immobilisations corporelles				
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
		TOTAL	1 931	409	1 522	
Immobilisations financières (2)	Participations	543 440		543 440	566 000	
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
Immobilisations financières (2)	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
	TOTAL	543 440		543 440	566 000	
	Total de l'actif immobilisé (III)		545 371	409	544 962	566 000
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières et autres approvisionnements				
		En-cours de production de biens				
		En-cours de production de services				
		Produits (intermédiaires et finis)				
	Créances (3)	Marchandises				
		TOTAL				
		Avances et acomptes versés sur commandes				
		Créances clients et comptes rattachés	46 500		46 500	
	VMP	Autres créances	53 324		53 324	2 569
		Charges constatées d'avance				
		Capital souscrit appelé, non versé				
		TOTAL	99 824		99 824	2 569
Divers	Actions propres					
	Autres titres					
	Instruments financiers à terme et jetons détenus					
	Disponibilités	247 154		247 154	163 534	
TOTAL		247 154		247 154	163 534	
Total de l'actif circulant (IV)		346 978		346 978	166 103	
Frais d'émission des emprunts (V)						
Primes de remboursement des emprunts (VI)						
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)						
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)		892 349	409	891 940	732 103	
Renvois : (1) Dont droit au bail						
(2) Dont à moins d'un an						
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients		

Passif		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Capitaux propres	Capital (dont versé : 566 000)	566 000	566 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	10 372	7 272
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		21 172
	Report à nouveau		
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	187 817	61 997
	Situation nette avant répartition	764 190	656 442
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres (I)		764 190	656 442
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres (I bis)			
Dettes (2)	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions (II)			
Dettes (2)	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières diverses (1)		
	Instruments financiers à terme		
	Total des emprunts et dettes assimilées		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 113	3 236
	Dettes fiscales et sociales	83 087	52 927
Renvois	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	43 549	19 497
	Produits constatés d'avance		
Total des dettes (III)		127 750	75 661
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)			
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV)		891 940	732 103
Renvois	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
(1) Dont emprunts participatifs			
(2) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		127 706	75 641

31/12/2025

Compte de résultat

30-mars-26

Certifié conforme à l'original

Signed by:

 DF07C581D4C94AD...

		France	Exportation	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services	228 000		228 000	198 000
	Chiffre d'affaires net	228 000		228 000	198 000
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
Charges d'exploitation	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			19	1
	Total des produits d'exploitation			228 019	198 001
	Marchandises				
	Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	Achats				
Opér. commun	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			4 029	5 312
	Impôts, taxes et versements assimilés			875	530
	Salaires			186 381	150 319
	Cotisations sociales			18 689	13 836
	amortissements			409	
	dépréciations				
	Dotations				
Produits financiers	• sur immobilisations				
	• dépréciations sur actif circulant				
	• provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			21	7
	Total des charges d'exploitation			210 406	170 007
	Résultat d'exploitation (I)			17 613	27 994
Charges financières	Bénéfice attribué ou perte transférée (II)				
	Perte supportée ou bénéfice transféré (III)				
	Produits financiers de participations (4)			100 007	52 512
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			5 587	8 731
	Reprises sur dépréciations et provisions				
	Différences positives de change				
	Produits des cessions d'immobilisations financières			99 600	
Produits financiers	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
	Total des produits financiers			205 194	61 243
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)				1 957
	Différences négatives de change				
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			33 960	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
	Total des charges financières			33 960	1 957
Résultat financier (IV)				171 234	59 285
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± I ± II - III ± IV) (V)				188 847	87 280

Edité à partir de Loop V5.42.1

30-mars-26

Signed by:

DF07C581D4C94AD...

certifié conforme à l'original

SARL A2M INVEST

Annexe aux comptes de l'exercice clos-le 31/12/2025

Table des matières

1	Principes et méthodes comptables	3
1.1	Principes généraux	3
2	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	4
2.1	Informations relatives à l'actif	4
2.1.1	Mouvements des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations	4
2.1.2	Informations relatives aux filiales et participations	6
2.1.3	État des échéances des créances à la clôture de l'exercice	12
2.2	Informations relatives au passif	13
2.2.1	État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	13
3	Informations relatives à la fiscalité	14
3.1	Crédits d'impôts	14

1 Principes et méthodes comptables

1.1 Principes généraux

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du règlement ANC N°2022-06 relatif au Plan Comptable Général (en tenant compte de tous les règlements le modifiant à ce jour dans sa version consolidée).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Informations relatives à l’actif

2.1.1 Mouvements des postes d’immobilisations, amortissements et dépréciations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition.

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

1. Tableau des immobilisations – Cadre général

	Montant brut à l’ouverture de l’exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l’exercice
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	1 931	-	1 931
Immobilisations financières	566 000	11 400	33 960	543 440
TOTAL	566 000	13 331	33 960	545 371

2. Tableau des amortissements – Cadre général

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions : 10 à 50 ans
- Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- Installations techniques : 5 à 10 ans
- Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 4 à 5 ans
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 à 5 ans
- Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	409	-	409
Immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	-	409	-	409

2.1.2 Informations relatives aux filiales et participations

	Capitaux propres (2)(3)	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus (4)	
			Brute	Nette
Renseignements concernant les filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)				
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale (1)				
SARL A2M GESTION PRIVEE	268 932	89	532 040	532 040
SARL A2M ASSURANCES	20 000	51	10 200	10 200
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1			-	-

A. Total des filiales			542 240	542 240
Renseignements concernant les participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
1. Renseignements détaillés pour chaque participation (1)				
SCI LE PHENIX	-5 280	40	1 200	1 200
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1			-	-
B. Total des participations			1 200	1 200
C. Total des filiales et participations (A+B)			543 440	543 440

	Montant net des prêts et avances consentis par la société (4)(5)	Montant des engagements donnés par la société (4)	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice clos (3)(4)(6)(7)	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (3)(4)(7)
Renseignements concernant les filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)				
1. Renseignements détaillés pour chaque participation (1)				
SARL A2M GESTION PRIVEE	-	-	761 325	-8 280
SARL A2M ASSURANCES	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1	-	-		

A. Total des filiales	-	-		
Renseignements concernant les participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
1. Renseignements détaillés pour chaque participation (1)				
SCI LE PHENIX	10 129	-	13 750	-8 280
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1	-	-		
B. Total des participations	10 129	-		
C. Total des filiales et participations (A+B)	10 129	-		

	Dividendes encaissés par la société en cours de l'exercice (4)	Observations
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale (1)		
SARL A2M GESTION PRIVEE	100 007	-
SARL A2M ASSURANCES	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1	-	-
A. Total des filiales	100 007	
1. Renseignements détaillés pour chaque participation (1)		

[illegible]

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.

(2) Dans la monnaie locale d'opération.

(3) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels qu'ils ne soient pas rendus publics suivant les dispositions prévues pour les micro-entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, ces colonnes peuvent ne pas être renseignées.

(4) *En euros.*

(5) Sous déduction des dépréciations le cas échéant.

(6) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels que le compte de résultat ne soit pas rendu public suivant les dispositions prévues pour les petites entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale ou participation peut ne pas être renseigné.

(7) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société ou des données d'un exercice antérieur du fait de la non-disponibilité des comptes à la date d'établissement des comptes, le préciser dans la colonne "Observations".

2.1.3 État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Créances ^(a)	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	-	-	-
Créances de l'actif circulant	82 141	82 141	-
Charges constatées d'avance	-	-	-
TOTAL	82 141	82 141	-

^(a) À développer si nécessaire

2.2 Informations relatives au passif

2.2.1 État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Dettes ^(a)	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	1 113	1 113	-	-
Autres dettes	108 954	108 954	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	110 067	110 067	-	-

^(a) À développer si nécessaire.

3 Informations relatives à la fiscalité

3.1 Crédits d'impôts

	Montant
Crédit d'impôt famille	885
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

1. Créances résultant du report en arrière des déficits

-

2. Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices

Taux d'imposition : , 15 %	Montant brut	Impôt (ou Economie d'impôt) ^(a)	Montant net
Résultat courant	215 990	28 172	187 817
- Produits non-imposables	212 570	27 726	184 844
+ Charges non-déductibles	11 260	1 468	9 791
+ Produits non-comptabilisés au cours de l'exercice à réintégrer	-	-	-

- Charges non-comptabilisées au cours de l'exercice à déduire	-	-	-
= Résultat fiscal courant	14 680	1 914	12 765
+ Résultat exceptionnel	-	-	-
- Produits non-imposables	-	-	-
+ Charges non-déductibles	-	-	-
+ Produits non-comptabilisés au cours de l'exercice à réintégrer	-	-	-
- Charges non-comptabilisées au cours de l'exercice à déduire	-	-	-
= Résultat fiscal	14 680	1 914	12 765
- Crédits d'impôts		885	
= Impôt payé		1 029	

^(a) Calculé à partir du taux moyen d'imposition : [Somme (Part de chaque assiette dans l'assiette totale multipliée par les taux respectifs)].